

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal de Floreffe fait savoir, qu'en vertu du Code du Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (3576).

Le demandeur est la S.C.R.L. BEP - Bureau Economique de la Province de Namur dont les bureaux sont sis Avenue Sergent Vrithoff 2 à 5000 Namur.

Le terrain concerné est situé Rue des Déportés à 5150 Floreffe et cadastré division 1, section A n°219/4H.

Le projet consiste en : l'aménagement d'une halte fluviale et d'un espace d'accueil touristique .

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40 du Code du Développement Territorial :  
*Le projet s'écarte d'un règlement régional adopté avant l'entrée en vigueur du CoDT et devenu guide régional. Ecart par rapport aux articles 395 et 396 du ZPU (façades et toitures)*

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et les samedis ou en soirée sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Conseiller en aménagement du territoire (081/44.71.25), à l'adresse suivante :

Service communal d'urbanisme, rue Emile Romedenne, 11 à 5150 Floreffe

Date d'affichage de la demande	Période de transmission des réclamations et observations		Date de fin de l'annonce
26/05/2023	01/06/2023	15/06/2023	16/06/2023

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer durant la période de transmission des réclamations et observations :

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Emile Romedenne, 9 à 5150 Floreffe
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@floreffe.be](mailto:urbanisme@floreffe.be)

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Alain KAISIN, responsable du service urbanisme - tél. 081/44.71.24 ou auprès de Mme Vanessa ORY et M. David PYNNAERT agents administratifs au service urbanisme, tél. 081/44.89.06 ou 081/44.71.25, dont les bureaux se trouvent à 5150 Floreffe, rue Emile Romedenne, 11

Par le Collège communal,

La Directrice générale, f.f.,

Stéphanie DENIS



Le Bourgmestre,

Philippe VAUTARD